

gouvernement. Il importe que les consultations entre le gouvernement et la Chambre, et entre les députés, soient vraiment sincères. La démocratie de participation devrait dominer. Cette unique raison suffirait à justifier la création d'un comité. Et ce serait particulièrement indiqué à cause des propositions visant le Sénat. Nous sommes prêts à discuter ces suggestions très franchement avec le premier ministre. Je n'hésite pas à appuyer le principe général de la réforme proposée par le gouvernement, mais il y aurait vraiment avantage, il me semble, à avoir un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes qui puisse en faire une étude sérieuse.

En outre, il semble assez étrange, du fait que partout au pays les Canadiens discutent de la Constitution, y compris les assemblées législatives des provinces, que nous n'ayons pas eu la chance au Parlement du Canada d'envisager ces problèmes de façon officielle et continue. Le premier ministre ne s'attendait pas à aboutir à une nouvelle constitution après trois jours de délibération avec les premiers ministres des provinces. Nous ne nous attendons pas à en établir une en un seul jour de délibération à la Chambre. Sérieusement, je signale que l'établissement d'un comité nous serait bien utile. Les chefs des partis à la Chambre devraient conférer entre eux quant au mandat du nouveau comité. Il ne faudrait pas que ce dernier soit assujéti à des restrictions et tenu de n'examiner que les questions étudiées au préalable par les fonctionnaires. Cela, nous l'avons souvent proposé, monsieur l'Orateur, et le moment est venu, je pense, de passer à l'action.

Quelques-uns d'entre nous se rendent compte, depuis longtemps, de la complexité et de la délicatesse extrêmes de tout ce problème. On ne le réglera pas à coup de formules simplistes ou de mots d'ordre. Il ne doit faire l'objet d'aucun sectarisme politique. On ne le résoudra pas par la surenchère politique entre les partis fédéraux ou au niveau fédéral-provincial. Il serait bien facile, au stade actuel de l'évolution de notre pays, de susciter la méfiance et la rancune. Il ne faudrait pas grand-chose pour diviser le pays à fond et de manière définitive. Là n'est pas mon objectif, et sûrement pas non plus celui de la loyale opposition au Parlement.

**Des voix:** Bravo.

**L'hon. M. Stanfield:** Nous serions très heureux d'examiner de façon suivie les questions que le premier ministre déférerait à un comité et il nous plairait également de connaître son point de vue sur la constitution. De son côté, il sait à quoi s'en tenir sur le mien. Il peut avoir fait montre d'incertitude à ce sujet, au cours de la dernière campagne élec-

[L'hon. M. Stanfield.]

torale et encore ce matin. Par ces remarques, il ne cherchait pas à obtenir des éclaircissements.

**Le très hon. M. Trudeau:** Je n'en ai sûrement pas obtenu.

**L'hon. M. Stanfield:** Il importe plus que jamais d'envisager et de résoudre le problème de notre fédéralisme, non seulement parce que l'heure de l'échéance sonnera bientôt, mais aussi parce que s'est dessinée l'an dernier une tendance contraire à la réconciliation. La souplesse qui se manifestait dans les prises de position a fait place à un durcissement et l'attitude du premier ministre n'est pas de nature à les assouplir.

Nous connaissons assez bien notre pays pour savoir que si ses diverses parties décident de s'isoler et de se montrer intransigeantes, notre avenir est en danger. D'autre part, nous croyons également que si nous tendons de toute notre volonté à l'unité, nous pourrions aboutir au Canada à une unité puissante, distinctive et créatrice. Nous avons une responsabilité bien précise de ce côté. Nous constituons le Parlement du Canada tout entier, chargé tout spécialement d'unir les diverses régions du pays et d'assurer à chacune d'elles la puissance voulue. Si nos vis-à-vis tiennent à s'engager dans un débat partisan, nous n'y entrerons pas de bon cœur, mais nous sommes prêts à y prendre part, et ceux qui vont en souffrir ne sont sûrement pas de ce côté-ci de la Chambre.

• (1.00 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Je crains, comme dans le cas des contribuables, que ce ne soit les Canadiens qui en soient encore les victimes. Ce débat sur la constitution canadienne revient périodiquement depuis près de dix ans. Il a été abordé ici pour une journée et quelques-uns d'entre nous pourront faire connaître leurs espoirs et leurs points de vue. Les parlementaires et l'institution du Parlement ont des responsabilités vastes et constantes. C'est pourquoi nous pressons le gouvernement de permettre aux parlementaires de participer officiellement et pendant une période raisonnable à la recherche d'un consensus, qui demandera d'ailleurs beaucoup d'efforts. (*Applaudissements*)

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je ne sais si le chef de l'opposition (M. Stanfield) a terminé ses remarques.

**M. Stanfield:** Oui.

**M. Lewis:** Dans ce cas, puis-je déclarer qu'il est une heure, monsieur l'Orateur?